

ARROYO**IMMOBILIER**

HONORAIRES

AU 15 SEPTEMBRE 2014

 Établis suivant décret n°2014 – 890 du 1er
Août 2014

LOCATION		
	LOCATAIRES	PROPRIETAIRES
Honoraires d'entremise et de négociation	NEANT	70 €
<u>Logements situés en zones tendues:</u> Honoraires de visite, de constitution du dossier locataire et de rédaction de bail *	Surface habitable jusqu'à 30m²: 10 € TTC/m² Surface habitable de 31m² à 55m²: 9 € TTC/m² Surface habitable de 56m² à 75m²: 8 € TTC/m² Surface habitable de 76m² et plus: 7€ TTC/m²	Surface habitable jusqu'à 30m²: 10 € TTC/m² Surface habitable de 31m² à 55m²: 9 € TTC/m² Surface habitable de 56m² à 75m²: 8 € TTC/m² Surface habitable de 76m² et plus: 7 € TTC/m²
<u>Logements situés en dehors des zones tendues: et très tendues</u> Honoraires de visite, de constitution du dossier locataire et de rédaction de bail *	8 € TTC/m² de surface habitable	8 € TTC/m² de surface habitable
Honoraires de réalisation de l'état des lieux * (toutes zones)	3 € TTC/m² de surface habitable	3 € TTC/m² de surface habitable